

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

, le  
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

Résidence du Burundi  
Territoire de Kibungo  
Poste détaché de Kigemana.-

(<sup>1</sup>) N°



Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage

Objet :  
Voorwerp

PROCES-VERBAL DE CONSTAT.-

L'an mil neuf cent soixante, le dix-neuvième  
jour du mois d'avril nous DUCHES Jean, Agent Territorial  
Principal, avons été appelé à constater les dégâts survenus  
aux véhicules appartenant à Monsieur TNSY et NICAISS à  
Winkwe à suite d'un accident de roulage.  
Nous avons constaté les dégâts suivants:

- 1./ Véhicule RU 6100 Prikup Chevrolet appartenant à Monsieur  
Nicaise X  
1/ aile avant gauche défoncée - à remplacer.  
2/ clignoteur et feux de positions cassés  
3/ calandre décalée - à redresser.  
4/ direction à réajuster.
- 2./ Véhicule RU 6058 Opel rekord. appartenant à Monsieur TNSY.  
1/ pare X choc tordu - à remplacer  
2/ aile avant droite érasée - à remplacer.  
3/ calandre défoncée - à remplacer avec le même chrome  
qui l'entoure.  
4/ radiateur percé.  
5/ phare cassé.  
6/ capot tordu  
7/ clignoteur cassés.

Ceci sont les seuls dégâts apparents que nous avons pu  
constater.

De tout quoi nous avons dressé le présent  
procès-verbal.

L'Agent Territorial Principal,  
J. DUCHES.-

Reçu 250 frs. pour

... suivant  
quittance n° 923/5045/B  
du 28.14.1960.-  
Le Comptable Territorial,  
L.DS ZUTTER.-

Reçu 120 frs. pour  
frais de constat suivant  
quittance n° 923/5045/B  
du 28.14.1960.-  
Le Comptable Territorial,  
L.DS ZUTTER.-

(<sup>1</sup>) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.